

# DUAL

## DIPLOME D'HOTE(SSE) D'ACCUEIL (ECOLE / ENTREPRISE : FORMATION DUALE)



L'hôte(sse) d'accueil exerce un ensemble de tâches administratives à caractère organisationnel et relationnel. Il ou elle accueille les visiteurs, renseigne, prend des messages et s'occupe de la conciergerie d'entreprise.

Ce poste nécessite la pratique de l'anglais et une utilisation fréquente des outils de bureautique et de communication.

### NOUS CONTACTER

ECOLE SCHULZ  
Rue du 31 Décembre 8  
1207 GENEVE  
022 707 41 41  
[info@esgva.ch](mailto:info@esgva.ch)  
[www.ecole-schulz.ch](http://www.ecole-schulz.ch)

## ÉCOLE SCHULZ GENEVE



### ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée 5 mois de septembre à fin janvier ou février à juin
- 20 cours par semaine (le soir) + Stage de Pratique Professionnelle en entreprise (la journée)
- L'école vous accompagne dans la recherche du stage (rémunéré)

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Fin de cycle d'orientation
- Examen du dossier scolaire ou CV
- Entretien de motivation

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Bonne présentation, facilités dans l'expression orale et écrite, capacités relationnelles (écoute, sens du contrat et du dialogue, discrétion), méthode et sens de l'organisation.

**Une formation courte professionnalisante + une véritable expérience professionnelle.**

### CONTENU PEDAGOGIQUE

- Bureautique et Correspondance administrative
- Expression française professionnelle
- Anglais professionnel
- Techniques d'accueil
- Gestion des fonctions support (fourniture, classement, équipement)
- Savoir-faire en conciergerie d'entreprise

### APRES UN DIPLÔME D'HOTE(SSE) D'ACCUEIL

- Entrée dans la vie active
- Poursuite d'études vers un examen fédéral

### ECOLAGE MENSUEL

CHF 1100 (5 mois)  
+ CHF 300 de frais d'inscription



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 17 septembre 2018
Vacances d'automne	du samedi 20 octobre au dimanche 28 octobre 2018
Vacances de Noël	du mercredi 19 décembre au dimanche 6 Janvier 2019
Vacances de février	du samedi 16 février au dimanche 24 février 2019
Vacances de Pâques	du samedi 13 avril au dimanche 28 avril 2019
Vacances d'été	samedi 22 juin 2019

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin

Une leçon dure 45 min

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

### ÉCOLAGE

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.

L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.

Les livres et frais d'examen officiels (Maturité, CFC, DELF, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites

En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

*Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :*

- CHF 80.- pour 1 personne
- CHF 60.- par personne pour 2 personnes
- CHF 45.- pour 3 personnes.